#### ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE Bureau international



## DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets <sup>5</sup>:

**A1** 

(11) Numéro de publication internationale:

WO 93/13653

A01K 13/00

(43) Date de publication internationale:

22 juillet 1993 (22.07.93)

(21) Numéro de la demande internationale:

PCT/FR93/00022

(22) Date de dépôt international:

11 janvier 1993 (11.01.93)

(30) Données relatives à la priorité:

92/00236

9 janvier 1992 (09.01.92)

FR

(71)(72) Déposant et inventeur: JUILLET, Jacques [FR/FR]; 12, rue Jean-Bouin, F-79000 Niort (FR).

(81) Etats désignés: AT, AU, CA, CH, DE, DK, ES, GB, JP, KP, KR, LU, NL, NO, RU, SE, US, brevet européen (AT, BE, CH, DE, DK, ES, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE).

#### Publiée

Avec rapport de recherche internationale. Avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si de telles modifications sont

(54) Title: COMBINED ANIMAL BATH, SHOWER AND DRIER

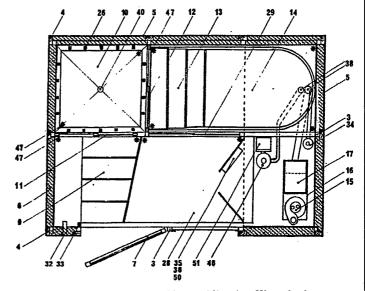
(54) Titre: BAIN DOUCHE SECHAGE POUR ANIMAUX

#### (57) Abstract

Device for bathing, cleaning, showering and drying all kinds of animals, in accordance with required health standards, in a mobile, heated and automatically washed cabin. The mobile cabin contains a large bath (14) fitted with pressurized jets (49). The water, which is at the right temperature, is filtered and disinfected. The shower portion (10), is connected to the main water supply and is also fitted with outlets (26) at its base for pulsating heated air to dry, in particular, medium-sized and large dogs. The cabin can be fitted with coin machines (32) and timers or adjustable programming units (31) for automatic or manual operation.

#### (57) Abrégé

Dispositif pour baigner, nettoyer, doucher et sécher les animaux. L'invention concerne un dispositif permettant de baigner, nettoyer, doucher et sécher tous



les animaux dans des conditions sanitaires normalisées requises et nécessaires dans une cabine mobile, chauffée et lavée automatiquement. La cabine mobile renferme une vaste baignoire d'eau (14) équipée de jets sous pression (49), de température adéquate filtrée et désinfectée. La partie douche (10) alimentée par le réseau d'eau public est également équipée de bouches (26) à sa base permettant de pulser de l'air réchauffé pour sécher, plus particulièrement les chiens de moyennes et grandes tailles. La cabine pouvant être équipée de monnayeurs (32) et de minuteries ou de programmateurs réglables (36), permet le déroulement de l'opération automatiquement ou manuellement.

## UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

A.T.	Autriche	FR	France	MR	Mauritanie
AT		GA	Gabon	MW	Malawi
ΑÜ	Australie			NL	Pays-Bas
BB	Barbade	GB	Royaume-Uni		•
BE	Belgique	GN	Guinée	NO	Norvège
BF	Burkina Faso	GR	Grèce	NZ	Nouvelle-Zélande
BG	Bulgarie	HU	Hongrie	PL	Pologne
B.J	Bénin	IE	Irlande	PT	Portugal
BR	Brésil	ΙT	Italie	RO	Roumanie
CA	Canada	JP	Japon	RU	Fédération de Russie
CF	République Centrafricaine	KP	République populaire démocratique	SD	Soudan
CG	Congo		de Corée	SE	Suède
CH	Suisse	KR	République de Corée	SK	République slovaque
CI	Côte d'Ivoire	ΚZ	Kazakhstan	SN	Sénégal
CM	Cameroun	LI	Liechtenstein	SU	Union soviétique
CS	Tchécoslovaquie ·	LK	Sri Lanka	TD	Tchad
CZ	République telièque	LU	Luxembourg	TG	Togo .
DE	Allemagne	MC	Monaco	UA	Ukraine
DK	Danemark	MG	Madagascar	US	Etats-Unis d'Amérique
ES	Espagne	MI.	Mali	VN	Viet Nam
FI	Finlande	MN	Mongolic		



#### BAIN DOUCHE SECHAGE POUR ANIMAUX

Le dispositif selon l'invention permet aux animaux de trouver un plaisir à la baignade, d'être lavés dans de bonnes conditions sanitaires et de ressortir douchés et secs.

5

L'invention présente un dispositif regroupant divers matériels permettant le bain avec une grande économie d'eau aseptisée, de laver par des jets sous pression, de doucher et de sécher plus particulièrement les chiens de moyennes et grandes tailles.

10

Cette opération est très délicate pour les personnes habitant un pavillon individuel quasiment impossible en appartement.

15

Certaines inventions permettent le lavage, le séchage sur rendez-vous chez un toiletteur professionnel mais en aucun cas les quatre opérations sont regroupées, et accessibles à n'importe quel moment de l'année et à l'heure souhaitée.

20

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients.

Il comporte en effet selon une première

25

caractéristique une cabine mobile. Celle-ci à titre d'exemple non limitatif, d'une taille de 3,50 m de long, de 2,40 m de large et de 2,75 m de haut, formée par une ossature tubulaire acier revêtue d'un placage panneaux bois peint, en plastique ou en résine polyester. Isolée thermiquement par plaques polystyrènes ou injection de mousse isolante et recouverte de panneaux plastique ou d'une bâche résistante offrant une avancée. Un panneau fixe identique à la parte d'entrée vitrée avancée.

30

fixe identique à la porte d'entrée vitrée avec menuiseries acier aluminium ou plastique offre une bonne luminosité et ne donne pas une sensation de claustrophobie. Placée dans un lieu propice, lieu public ou privé, accessible en automobile, la cabine offre

2

5

10

15

20.

25

30

35

hygiène et sécurité grâce à une barre anti-panique déverrouillant la porte de l'intérieur.

L'ouverture de la porte effectuée manuellement ou électriquement grâce à un monnayeur, donne l'accès à un petit escalier en plastique ou résine, incurvé vers l'avant et en son centre pour l'animal, et une salle d'attente pour le maître.

Le chien gravit cet l'escalier en laisse si le maître le souhaite jusqu'à la porte coulissante vitrée avec menuiserie aluminium, résine ou plastique donnant l'accès au bac à douche séchoir. De celui-ci une porte coulissante vitrée avec cadre plastique, résine ou aluminium offre au chien toujours en laisse, si nécessaire, la vaste baignoire en plastique ou résine, où l'animal sera immédiatement conduit. Celle-ci, à titre d'exemple non limitatif peut contenir un mètre cube d'eau à température adéquate, et est accessible par un escalier incurvé vers l'avant et en son centre, immergé en cas de remplissage maximum.

La baignoire selon un procédé de l'invention est caractérisée en ce qu'elle est équipée d'une pompe de forte puissance absorbant le liquide de bain dans sa partie la plus profonde et le mettant en pression. Cette pompe propulse au travers d'orifices équipés de buses ou jets orientables en cuivre ou plastique encastrés dans les flancs de la baignoire donc sans risque pour l'animal, créant à l'intérieur du contenu du bac de lavage de puissants jets écartant, soulevant le poil, le libérant des impuretés et salissures contenues dans le pelage et sur l'épiderme de l'animal.

La pompe mise en action manuellement ou par programmateur fait circuler rapidement l'eau à l'intérieur du bain et est précédée d'un filtre recueillant les souillures pendant la durée du bain.

Celle-ci s'arrête au moment où l'autre pompe commence à vider la baignoire grâce à un programmateur ou une minuterie.

La pompe caractérisée en ce qu'elle est équipée d'un rhéostat réduisant la puissance des jets voire même les 5

10

15

20

25

30

35

arrêtant complètement en maintenant l'interrupteur de commande en position intermédiaire ou arrêt si le maître juge qu'un simple bain suffit à l'animal.

Le remplissage est effectué manuellement à l'intérieur ou automatiquement grâce à la mise en activité d'un monnayeur à l'extérieur de la cabine.

Ce monnayeur déclenchant :

- l'ouverture de la porte d'entrée, grâce à une gâche électrique
- l'ouverture d'une électrovanne déversant l'eau de la cuve dans la baignoire
  - la mise en fonction d'une minuterie ou d'un programmateur activant la pompe mettant en pression et en circulation l'eau à l'intérieur du bac de lavage
  - la mise en fonction d'une minuterie qui activera une deuxième pompe chargée de vider la baignoire lorsque la durée du bain se sera écoulée. L'eau du bain après avoir été filtrée est remontée dans la cuve.

La cuve en acier galvanisée, inox résine ou plastique, à titre d'exemple non limitatif peut contenir deux mètres cubes. Plusieurs résistances électriques de chauffage régulées par sonde et thermostat maintiennent à température adéquate le liquide de bain et l'eau de la douche.

Un tuyau plastique formant un serpentin à l'intérieur de la cuve, réchauffe et maintient l'eau de la douche à température.

Après l'ouverture manuelle de la porte vitrée et coulissante effectuée par le maître, le chien gravit l'escalier de la baignoire, se retrouve dans le bac à douche séchoir.

Les portes refermées, le maître ou la personne habilitée à cette tâche, pourra manuellement grâce à une vanne ou à un monnayeur déclencher :

- une électrovanne libérant l'eau du réseau de la ville, réchauffée dans la cuve, douche l'animal et le débarasse des dernières impuretés

4

5

10

15

20

25

30

35

- une minuterie ou un programmateur referme l'électrovanne qui arrête la douche.

L'alimentation d'un troisième monnayeur ou la pression manuelle sur un interrupteur électrique permettra le fonctionnement d'un appareil aérotherme muni de résistances électriques équipées de sondes et thermostats. Un système de soufflerie placé à l'arrière des résistances chauffantes pulsera l'air au travers d'ouïes percées à la base du bac à douche séchoir. Equipé d'un double fond, les eaux de la douche passant par les bouches de séchage seront ainsi collectées et envoyées à l'égout ou recyclées grâce à une pompe, équipée d'un filtre renvoyant l'eau dans la cuve.

Une petite pompe précédée d'un filtre placé dans l'armoire technique sous la cuve permet au liquide de la cuve de circuler sans cesse donnant une température homogène à l'eau et affinant le filtrage.

L'entretien du dispositif comprend le nettoyage ou le changement des filtres, le vidage de la cuve à l'égout en fonction du nombre de lavages et rempli d'eau potable de la ville auquel seront ajoutés les divers produits désinfectant définis par les contrôles vétérinaires.

La cabine est lavée et désinfectée manuellement ou automatiquement après fermeture de la porte d'entrée, qui grâce à l'appareil qui, ne détectant aucune présence humaine déclenche l'ouverture d'une électro-vanne alimentant sous pression de nombeux petits jets. L'eau froide ou réchauffée est envoyée à l'égout. Une armoire technique accessible aux personnels d'entretien située sous la cuve enferme les équipements destinés au fonctionnement de la cabine.

A la tombée de la nuit, l'éclairage pourra être assuré manuellement ou par une cellule photo-électrique. L'éclairage de proximité à l'extérieur peut-être assuré grâce à une enseigne lumineuse ou de petits projecteurs.

5

10

15

20

25

30

35

Š.

Le dispositif selon l'invention est caractérisé en ce que les matériels, contenus dans la cabine peuvent être installés dans tout autre local aménagé à cet effet comportant une porte d'entrée identique à celle de la cabine.

Les dessins annexés illustrent l'invention : La figure l représente l'aspect extérieur de la cabine selon l'invention

La vue en perspective de la figure 2 représente

l'intérieur de la cabine La figure 3 représente la vue en plan de la cabine La figure 4 représente la vue de face intérieur de la cabine

> La figure 5 repréente la baignoire en coupe La figure 6 représente le bac à douche séchoir et ses éguipements en coupe

La figure 7 représente la cuve en perspective

La figure 8 représente la coupe longitudinale de la cuve

La figure 9 représente la coupe transversale de la cuve

La figure 10 représente le schéma de circulation des

fluides

En référence à ces dessins, le dispositif comporte (fig. 3 et 4 ) une ossature à laquelle sont fixés des tasseaux bois ou plastique ou une ossature plus large (4) sur lesquels sont vissés les plaques de bardage (5). L'isolation (6) est effectuée par l'injection de mousse isolante ou plaques polystyrène. Une bâche ou plaques plastique couvre la cabine (1) et offre une avancée (2). vitré , une porte d'entrée (7) vitrée Un châssis fixe selon la figure l s'ouvre sur un petit escalier (9) permettant l'accès au bac à douche séchoir (10) grâce à l'ouverture manuelle d'une porte coulissante (11) vitrée. Du bac à douche séchoir, une porte coulissante (12) permet au chien de descendre dans son bain grâce à un escalier (13). La baignoire (14) selon la figure 5 en remplissage maximum immerge l'escalier. Elle est équipée de buses ou de jets orientables (49) encastrés dans ses

6

flancs. Une pompe (48) équipée d'un rhéostat (50) précédé d'un filtre (51) qui met en pression l'eau qui est pulsée par les jets (49) à l'intérieur du liquide de la baignoire. La deuxième pompe (15) vide l'eau de la baignoire (14) en passant préalablement par un filtre à sable (17).

L'eau est ainsi remontée dans une cuve (18) selon la figure 7, 8 et 9 équipée de résistances de chauffage (19), d'un serpentin (20) réchauffant l'eau de la douche et d'un circulateur d'eau (21) équipé d'un petit filtre (22). L'animal peut donc remonter l'escalier

10

15

20

25

30

35

petit filtre (22). L'animal peut donc l'emonter l'esocial pour revenir dans le bac à douche séchoir (10) afin d'y être douché (23). Il pourra donc ensuite bénéficier du séchage effectué grâce à un appareil selon la figure 6 équipé de résistances chauffantes (24) et d'un ventilateur (25) placé à gauche ou sous l'escalier (9)

pulsant l'air réchauffé au travers des ouïes (26). Le bac à douche séchoir muni d'un double fond permet l'évacuation de l'eau de douchage (39) pénétrée par les ouïes de séchage (26). L'animal dès son entrée aura pu être guidé en laisse jusqu'à la baignoire grâce à une glissière (27)

Le maître peut observer le déroulement du cycle dans un local (28) qui lui est réservé, grâce à deux vitres coulissantes(29) et un châssis fixe (30).

Le cycle terminé, le maître et l'animal ressortis, la fermeture automatique de la porte déclenche la pulvérisation d'un liquide, lavant et désinfectant tous les éléments de la cabine grâce à de nombreux petits jets (47).

Un matériel électrique et électronique est nécessaire pour le fonctionnement automatique de la cabine de lavage séchage et électrique en procédé manuel.

Un interrupteur ou monnayeur extérieur (32) déclenche la gâche électrique (33) de la porte d'entrée, l'électrovanne (34) remplit la baignoire, une minuterie ou un programmateur (36) active la pompe (15). Un interrupteur ou un monnayeur (35) commande l'ouverture de l'électrovanne assurant la douche de l'animal. Un

5

10

15

20

7

interrupteur, une minuterie ou programmateur (36,) permettent la mise en fonction de l'appareil aérotherme. Après la fermeture de la porte un appareil détecteur de présence, déclenche l'ouverture d'une électrovanne alimentant les petits jets . A la tombée de la nuit l'éclairage pourra être assuré manuellement ou par une cellule photo électrique . L'éclairage de proximité, à l'extérieur, peut être assuré grâce à une enseigne ou de petits projecteurs. Le liquide à l'intérieur de la cuve (18) est filtré et un circulateur d'eau (21) donne une chaleur homogène à l'eau. Un filtre à cartouche normalisé (22) affine le filtrage. Le dispositif selon l'invention est caractérisé en ce que les matériels : baignoire, douche séchoir, cuve, filtres, les fonctionnements manuels ou automatiques peuvent être installés dans tout autre local aménagé à cet effet.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné au lavage douchage, séchage d'animaux en l'occurence les chiens de moyennes ou grandes tailles effectué grâce à un dispositif commandé manuellement ou automatiquement

8

### REVENDICATIONS

1) Dispositif pour baigner, laver, doucher et sécher les animaux caractérisé en ce qu'il se compose d'une cabine, une baignoire, un bac à douche séchoir, et d'une cuve.

2) Dispositif selon revendication 1 caractérisé en ce que cette cabine est constituée de plaques isolantes recouvertes deux faces résines polyester (8), dont l'accès et la sortie s'effectuent par une porte (7) entièrement vitrée. Un chassis tubulaire recouvert d'une bâche forme le toit (1) et une avancée (2). Située à proximité de la porte d'accès, une cavité dans la paroi (32) permet d'alimenter un monnayeur

3) Dispositif selon revendication 1 caractérisé en ce qu'elle comporte une baignoire, constituée de plastique injecté ou résine polyester. Des escaliers (13) à une de ses extrémités, l'autre arrondie, est équipée de buses reliées à une pompe

déclanchant le fonctionnement automatique du dispositif.

Au fond de la baignoire deux orifices (38);

(49) ainsi que ses flancs.

5

10

15

- l'un servant à l'évacuation du contenu du bain dans une cuve, grâce à une pompe (15) équipée d'un filtre (16),
- l'autre permettant l'aspiration du contenu du bain qui passant dans un filtre (37) est renvoyé sous pression dans la baignoire au travers des buses (49) grâce à une autre pompe (48).

10

15

20

5	4) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce					
	qu'elle comporte un bac à douche séchoir constitué de					
	plastique ou résine polyester, les cotés obliques du bac à					
	douche sont percés de nombreux trous (26).					

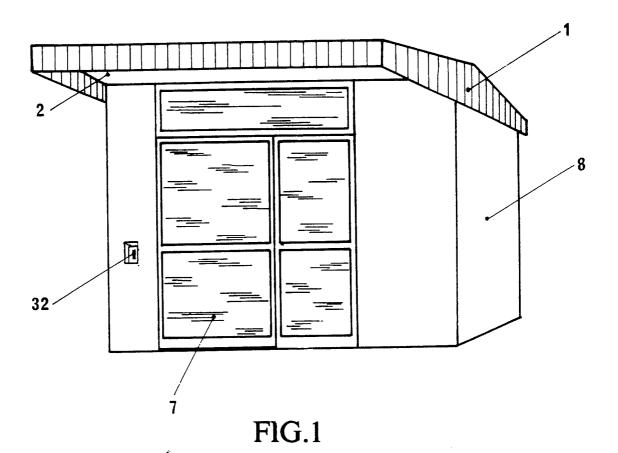
Un caisson étanche, muni d'une évacuation d'eau collecte l'air réchauffé, par les résistances chauffantes (24) qui est

mis sous pression, grâce au ventilateur (25).

5) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'elle comporte une cuve constituée de plaques isolantes (18) recouvertes deux faces de résines polyester. De forme

rectangulaire, elle reçoit un tuyau enroulé en serpentin (20) et est immergée dans son contenu.

La cuve est équipée de résistances chauffantes (19), d'un filtre (22) précédé d'une pompe de circulation (21) entretenant son contenu. A sa base un tuyau équipé d'une vanne ou d'une électrovanne (24) permet l'écoulement du liquide dans la baignoire.



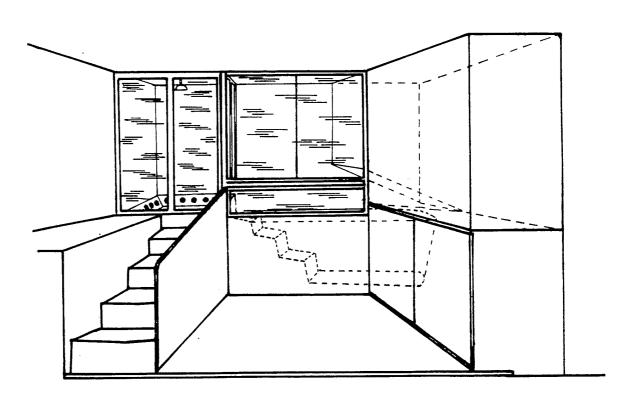
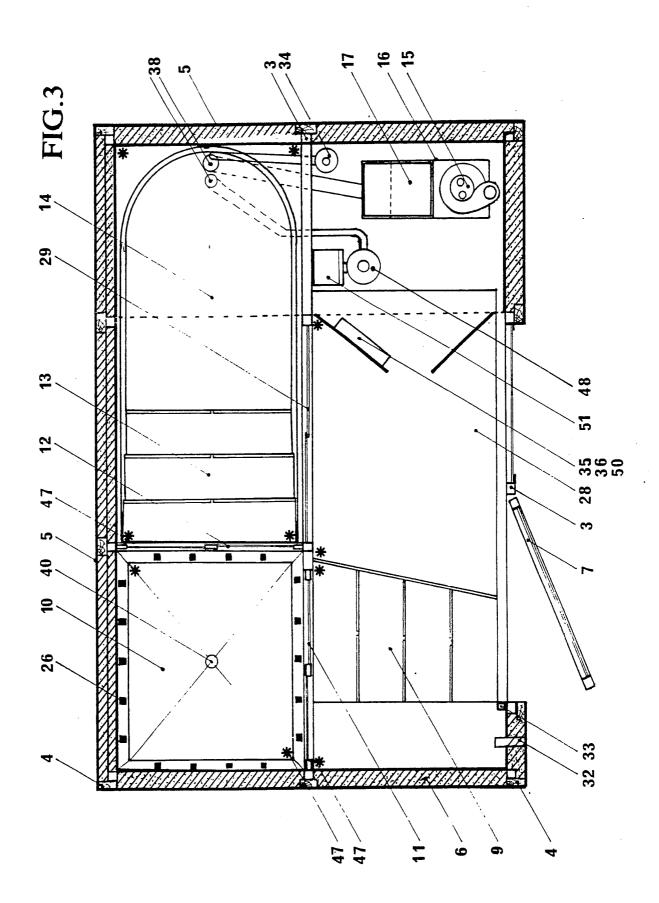
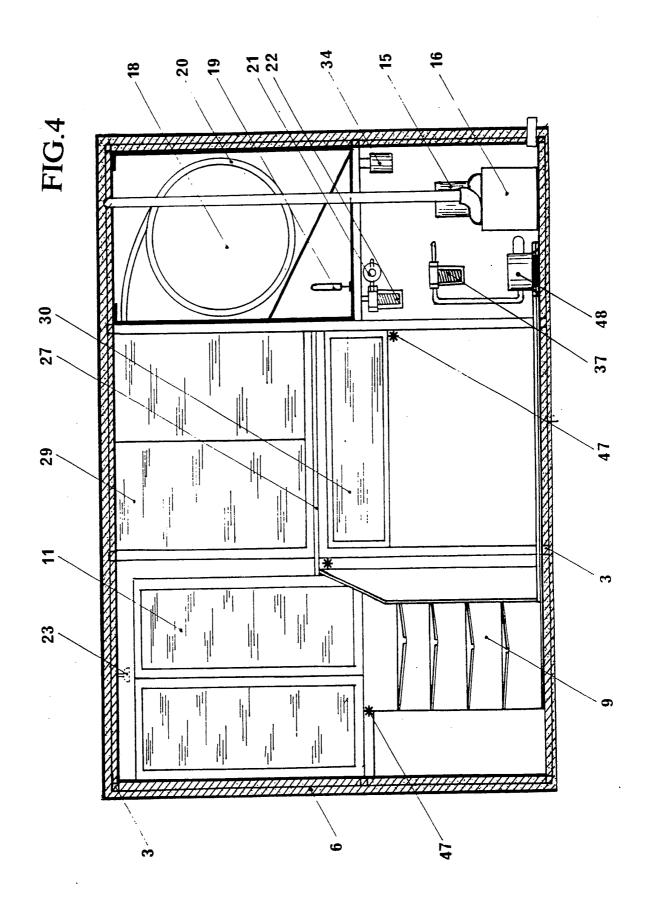
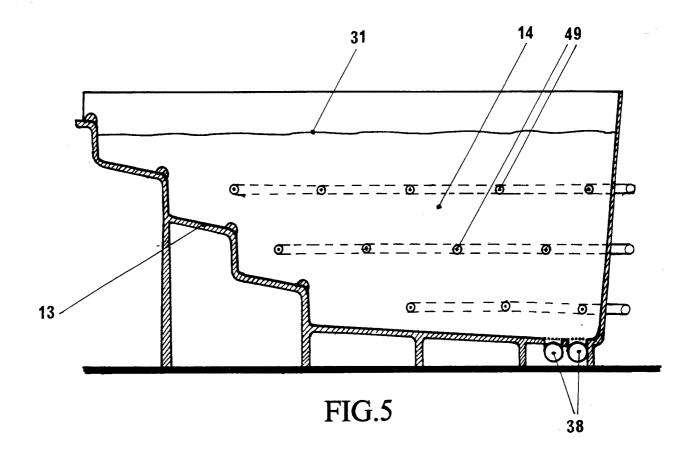


FIG.2







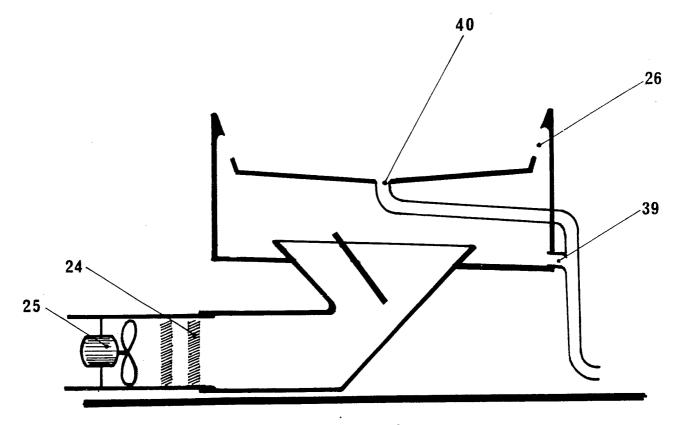
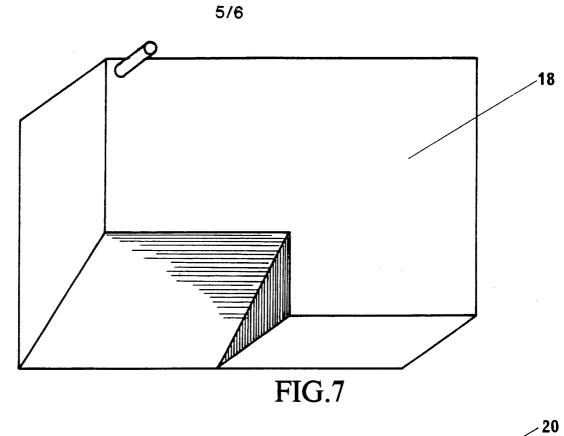
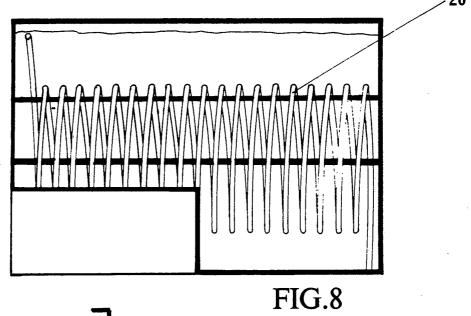
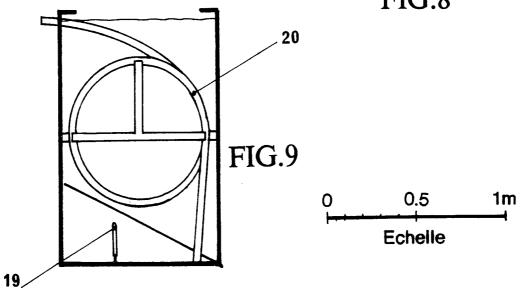
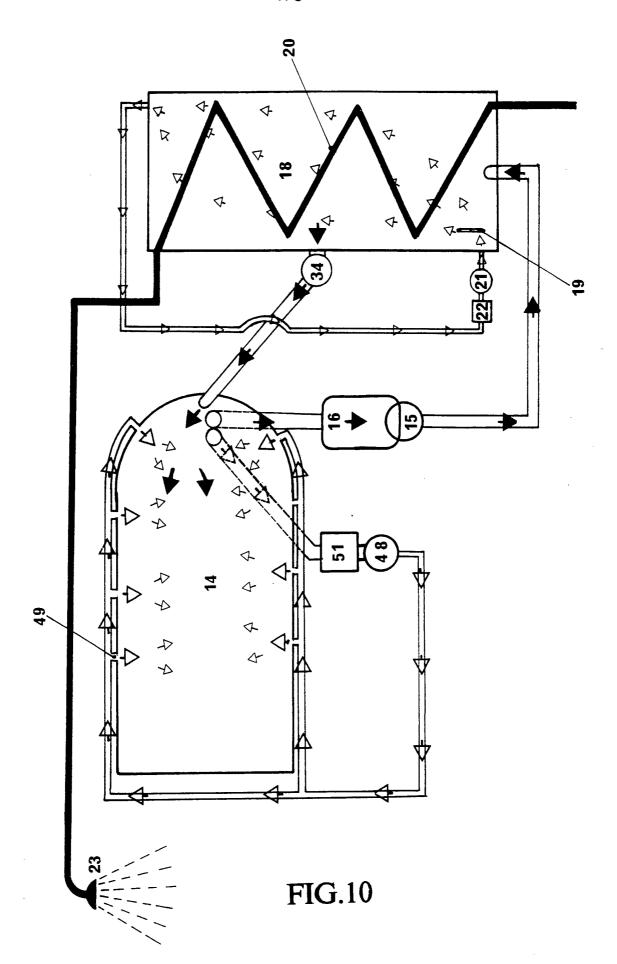


FIG.6









γ,

## INTERNATIONAL SEARCH REPORT

8

International application No. PCT/FR 93/00022

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER					
Int.Cl.5 A01K13/00					
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC					
	DS SEARCHED				
Minimum do	ocumentation searched (classification system followed by	classification symbols)			
	:.C1.5 A01K; A61D				
	ion searched other than minimum documentation to the ex				
Electronic da	ata base consulted during the international search (name o	of data base and, where practicable, search te	rms useu)		
C. DOCU	MENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT				
Category*	Citation of document, with indication, where ap	propriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.		
А	AU, B, 595 253 (A.M. ALISON 29 March 1990 see the whole document	ET AL.)	1,3		
Furthe	er documents are listed in the continuation of Box C.	See patent family annex.			
"A" docume to be of	categories of cited documents: ent defining the general state of the art which is not considered f particular relevance	"T" later document published after the inter date and not in conflict with the applic the principle or theory underlying the	ation but cited to understand invention		
"L" docume	document but published on or after the international filing date ent which may throw doubts on priority claim(s) or which is o establish the publication date of another citation or other	•	ered to involve an inventive e		
special reason (as specified)  "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means  "P" document published prior to the international filing date but later than  "Special reason (as specified)  "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art					
the priority date claimed  "&" document member of the same patent family					
Date of the	actual completion of the international search 10 May 1993 (10.05.93)	Date of mailing of the international sear 8 June 1993 (08	<del>-</del>		
Name and r	Name and mailing address of the ISA/  Authorized officer				
	EUROPEAN PATENT OFFICE				
Facsimile N	lo.	Telephone No.			

## ANNEX TO THE INTERNATIONAL SEARCH REPORT ON INTERNATIONAL PATENT APPLICATION NO.

9300022 FR 69611 SÁ

÷

This annex lists the patent family members relating to the patent documents cited in the above-mentioned international search report.

The members are as contained in the European Patent Office EDP file on

The European Patent Office is in no way liable for these particulars which are merely given for the purpose of information. 10/05/93

Patent document cited in search report	Publication date	Pater men	Patent family member(s)	
AU-B-595253	29-03-90	AU-A-	6451886	30-04-87
e details about this annex : se				

Demande Internationale No

I. CLASSE!	MENT DE L'INVENT	ION (si plusieurs symboles de classificatio	on sont applicables, les indiquer tous) 7	
	assification internation	ale des brevets (CIB) ou à la fois selon la c		
II. DOMAI	NES SUR LESQUEL	S LA RECHERCHE A PORTE		
		Documentation n	minimale consultée <sup>8</sup>	
Système	e de classification	S	Symboles de classification	
CIB	5	A01K ; A61D		
		Documentation consultée autre que la où de tels documents font partie des do	documentation minimale dans la mesure omaines sur lesquels la recherche a porté	
III. DOCUI	MENTS CONSIDERI	ES COMME PERTINENTS <sup>10</sup>		
Catégorie °		ntification des documents cités, avec indi des passages pertinents <sup>L</sup>	cation, si nécessaire,12	No. des revendications visées 14
A	29 Mars voir le	5 253 (A. M. ALISON ET 1990 document en entier	AL.)	1,3
"A" doc coi "E" doc tio "L" doc pri aut "O" do postérieurer  IV. CERTI	nsidéré comme particul cument antérieur, mais unal ou après cette date cument pouvant jeter u orité ou cité pour déter tre citation ou pour un cument se référant à u ne exposition ou tous au cument publié avant la ment à la date de priori IFICATION	at général de la technique, non lièrement pertinent ; publié à la date de dépôt interna- en doute sur une revendication de miner la date de publication d'une e raison spéciale (telle qu'indiquée) une divulgation orale, à un usage, à utres moyens date de dépôt international, mais	"T" document ultérieur publié postérieuremen international ou à la date de priorité et n' à l'état de la technique pertinent, mais ci le principe ou la théorie constituant la ba "X" document particulièrement pertinent; l'inv quée ne peut être considérée comme nouv impliquant une activité inventive "Y" document particulièrement pertinent; l'inv diquée ne peut être considérée comme im activité inventive lorsque le document est plusieurs autres documents de même natt naison étant évidente pour une personne "&" document qui fait partie de la même fami	'appartenemant pas' té pour comprendre use de l'invention vention revendi- velle ou comme  vention reven- pliquant une t associé à un ou ure, cette combi- du métier. ille de brevets
Administrat	tion chargée de la rech	erche internationale	Signature du fonctionnaire autorisé  MARTIN DEL RIO A.	
	OFFICE !	EUROPEEN DES BREVETS	MARIIN DEL RIO A.	

٤.

# ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE RELATIF A LA DEMANDE INTERNATIONALE NO.

9300022 FR SÁ 69611

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche internationale visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

10/05/93

**)** 

Document hrevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication	
AU-B-595253	29-03-90	AU-A-	6451886	30-04-87	
_ # _ # A # A # A # A # A # A # A # A #					
:					
•					